

CONFERENCE MONDIALE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur au XXI^e siècle

Vision et actions

UNESCO, Paris, 5 – 9 octobre 1998

VOLUME V – PLENIERE

Bénin

Note1: Afin de satisfaire aux normes de publication de l'UNESCO, certains textes ont dû être corrigés.

Note2: Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans leurs documents ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Bénin

**Allocution de Son Excellence le Professeur Damien M.Z. Alahassa
Ministre de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique de la République du Bénin**

Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Honorables Délégués,
Mesdames et Messieurs,

A l'orée du troisième millénaire, à l'heure où le monde confus et déboussolé est en quête de nouveaux repères dans tous les domaines, la Délégation de la République du BENIN, que j'ai l'honneur de conduire, est heureuse de prendre part à cette œuvre de réflexion collective sur l'enseignement supérieur dont le fondement, le contenu et les finalités suscitent de nombreuses interrogations dans une société en pleine mutation.

Qu'il me soit donc permis de saluer, au nom de mon pays, l'heureuse initiative de l'UNESCO et de son Directeur général qui ne ménagent aucun effort pour renforcer le rôle de laboratoire d'idées de notre Organisation et mettre l'accent sur l'importance de l'enseignement supérieur dans le processus de développement durable et de promotion de la culture de la paix.

Force est de constater que cet enseignement, qui constitue le dernier maillon du cursus de formation formelle, est de plus en plus confronté à une multiplicité de problèmes dont l'intensité et la gravité varient d'un hémisphère à l'autre, voire d'une région à l'autre.

Il est encore à peine utile d'insister sur le tableau alarmant, le diagnostic poignant de cet enseignement dans bon nombre de pays en développement, dont la République du BENIN où, hélas, s'observent, de manière prononcée, de nombreuses difficultés liées à :

- l'évolution galopante de la population estudiantine, corollaire de la forte poussée démographique que connaissent certains pays. L'effectif des étudiants de l'Université Nationale du BENIN est passé, par exemple, de 350 en 1970 à plus de 15.000 en 1998 ;
- l'encadrement pédagogique déficient des étudiants, les enseignants étant soit en nombre insuffisant, soit n'ayant pas toujours la qualification pédagogique requise, soit ne disposant pas des moyens matériels et financiers pour aller se perfectionner ou pour bénéficier de congés sabbatiques leur permettant de remettre à jour leurs connaissances ;
- des programmes parfois mal définis et souvent mal exécutés du fait des années universitaires qui sont totalement blanches ou compromises pour faits de grève et autres arrêts de travail ;
- l'insuffisance des infrastructures, des équipements et du matériel pédagogique ;
- le sous-équipement des bibliothèques et laboratoires ;
- une recherche scientifique peu développée pour de multiples raisons dont les plus importantes sont liées à l'organisation même des activités, à la disponibilité des personnels enseignants, chercheurs et techniciens, à l'insuffisance des ressources financières et matérielles ;
- le faible accès des établissements d'enseignement supérieur aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- le coût onéreux de l'enseignement supérieur que l'Etat béninois s'efforce d'assurer, dans la limite de ses ressources, et ce, en dépit de la crise économique et de la croissance exponentielle des effectifs des étudiants ;

- la primauté qu'accordent les partenaires au développement de l'enseignement de base, au détriment de l'enseignement supérieur considéré par eux comme pratiquement superfétatoire.

Face à tous ces problèmes, la République du BENIN a initié, dès l'avènement de son Renouveau Démocratique en 1990, une série de consultations, en vue de la reformulation de sa politique éducative.

Mesdames et Messieurs,

L'importance de la réflexion que nous initiions aujourd'hui, dans le prolongement des consultations régionales sur l'enseignement supérieur à l'aube du XXI^e siècle, n'est plus à démontrer, dans un contexte généralisé de mondialisation qui fragilise de plus en plus les économies et les sociétés des pays en développement.

Sans vouloir rechercher également une "pensée unique" dans la conception de l'enseignement supérieur, cette réflexion devrait nous conduire à jeter les bases éthiques minimales d'un enseignement supérieur susceptible d'aider véritablement à assurer l'épanouissement de l'homme dans toutes ses dimensions, et à promouvoir un développement durable, sans lequel l'humanité ne pourrait s'assumer réellement.

C'est dans cet ordre d'idées que je voudrais suggérer les pistes de réflexion et les approches de solutions suivantes :

- la nécessité d'une reformulation des missions de l'enseignement supérieur pour que celui-ci puisse mieux répondre aux besoins sociaux, aux perspectives d'emplois et d'auto-emplois et aux exigences des économies de nos pays ;
- la nécessité d'une meilleure orientation des étudiants et d'une réglementation plus stricte de la vie académique, sans pour autant porter atteinte aux franchises universitaires ;
- la création de Centres régionaux d'excellence ;
- le renforcement de la formation et du recyclage d'un nombre suffisant d'enseignants ;
- le renforcement de l'équité dans l'accès à l'enseignement supérieur ;
- une meilleure articulation des programmes dont l'exécution doit faire l'objet en permanence de suivi et d'évaluation ;
- le renforcement des bibliothèques, des centres de documentation et l'accès accru aux banques de données et aux nouvelles technologies de la communication ;
- l'extension et la réhabilitation des infrastructures universitaires ;
- l'élaboration d'une politique de recherche et la création de fonds propres à la recherche, ainsi que l'établissement d'un Marché commun des connaissances, en vue du partage et de l'échange des expériences et du savoir ;
- le renforcement de la coopération universitaire sous-régionale et internationale ;
- l'expression et un soutien plus accru aux Chaires UNESCO et au Programme UNITWIN.

Mesdames et Messieurs,

Aucune des pistes et approches de solutions, non exhaustives, que je viens d'énumérer ne saurait déboucher sur une vision purement économiste de l'enseignement supérieur qui aboutirait à une privatisation des universités.

Il est tout à fait patent qu'une telle vision élargira le fossé entre pays développés et pays sous-développés et entre étudiants riches et étudiants appartenant à des catégories sociales défavorisées.

L'enseignement supérieur doit donc demeurer, en général, un service public, ce qui n'exclut nullement l'apport et le soutien pertinent du secteur privé.

Cet enseignement devra se voir, par ailleurs, reconnaître ses lettres de noblesse, en tant que facteur de développement, par toute la communauté internationale et cesser ainsi d'être considéré comme un luxe auquel ne devraient avoir droit que les ressortissants des pays développés ou les personnes riches des pays sous-développés.

Mesdames et Messieurs,

Quels que soient la vision nécessairement humaniste que nous retiendrons au terme de notre réflexion et les axes d'action que nous dégagerons pour l'avenir, nous ne pourrions avoir la conscience d'avoir fait œuvre utile que si, de nos travaux, émerge nettement un renforcement franc et sincère de la solidarité, de l'entraide, de la compréhension mutuelle et de la coopération, pour permettre la rénovation de l'enseignement supérieur dans tous les Etats, qu'ils soient du Nord ou du Sud, de l'Ouest ou de l'Est.

C'est avec cet espoir que je souhaite plein succès à notre Conférence.

Je vous remercie.